

COMMUNE DE VERNIER

INTERPELLATION

au sens de l'article 47 du règlement du Conseil municipal de Vernier

EN AVION...SERIEUSEMENT ?

Le groupe des Verts est très surpris de se voir proposer une sortie du Conseil municipal ... en avion.

Le Conseil municipal de Vernier a en effet adopté la résolution R 454 A – 19.09 déclarant Vernier sous urgence climatique. L'urgence climatique a été décrétée à plusieurs niveaux, que ce soit communal, cantonal ou fédéral ; diverses mesures sont prises à tous niveaux pour favoriser les déplacements en train, voire interdire certains voyages en avion.

Dans ce cadre, nous nous étonnons du mode de transport choisi pour la sortie institutionnelle. En effet, cela fait bientôt 20 ans que le Conseil municipal s'est détourné de l'avion pour ces sorties, pour des raisons environnementales évidentes.

Nous rappelons que l'objectif de la sortie du Conseil municipal est de resserrer les liens entre ses membres. En faisant le choix d'un voyage en avion, vous ne permettez pas aux membres du CM qui souhaitent rester en cohérence avec les engagements votés d'y participer.

Le groupe des Verts serait ravi de participer à la sortie du Conseil municipal en voyageant d'une manière compatible avec les engagements politiques pris par le CM.

En tant que citoyennes et citoyens, cela nous choque de voir que nos élus s'offrent des voyages d'agrément en avion avec les deniers publics, tout en promouvant une politique de préservation du climat et de la planète. Où est donc la cohérence ? Les Verniolans subissent chaque jour les nuisances de l'aviation. Comment pourraient-ils comprendre un tel choix ?

Nous souhaitons également connaître le budget prévisionnel détaillé de ce voyage. En effet, un simple calcul permet rapidement de comprendre que les 15'000 francs prévus au budget pour cette sortie ne suffisent pas à emmener 43 personnes (soit 37 conseillers municipaux, 3 conseillers administratifs et 3 membres de l'administration) à Lisbonne durant 3 jours et 2 nuits.

Nous osons croire qu'il ne s'agit pas d'un choix délibéré de proposer une sortie qui exclut une partie du Conseil municipal, ni de compter sur des refus pour obtenir davantage pour un nombre restreint de personnes.

Si tel était le cas, cela serait éthiquement très discutable.

La sortie du Conseil municipal est une sortie institutionnelle qui vise à resserrer les liens entre ses membres dans un esprit collectif, pas un blanc-seing pour organiser des week-ends à l'étranger entre-soi aux frais du contribuable.

Nous saluons enfin la position du Conseil administratif qui ne peut accepter de prendre un avion pour un voyage d'agrément dans un cadre institutionnel, ni accepter que des membres de son administration le fassent. Il agit ainsi en cohérence avec l'urgence climatique adoptée et les politiques mises en œuvre pour y répondre.

Au vu de ce qui précède, serait-il possible :

- 1. de proposer une alternative en train, qui permette à l'ensemble des membres du Conseil municipal de participer à cette sortie institutionnelle tout en conservant la cohérence avec les engagements politiques pris par le CM ?**
- 2. de connaître le nombre de personnes qui se sont inscrites pour participer à ce voyage ?**
- 3. de connaître le budget prévisionnel détaillé de ce voyage ?**

Pour le groupe des Verts :

Thérèse OSMAN WATA, conseillère municipale

Vernier, le 3 octobre 2023